

Aides Hors SRIAS

AGENTS SALARIES

- l'aide à l'installation des personnels (AIP)
- CESU garde d'enfants, aide à la scolarité
- aides pour les séjours en famille
- aides pour les séjours colonies de vacances,
- halte-garderie,
- chèques vacances
- participation interministérielle aux repas pris dans un restaurant conventionné

AGENTS RETRAITES

- aide au maintien à domicile (AMD)
- restauration : participation du ministère d'origine aux frais afférents au repas

Plus d'informations sur le site de la SRIAS !



**UN AVIS, UNE IDÉE
CONTACTEZ-NOUS**

OBJECTIF DE LA SRIAS

Améliorer les conditions de vie des agents :

- de l'État (fonctionnaires, contractuels et retraités) et de leurs familles
- des établissements publics locaux ou nationaux selon une liste définie annuellement

(décret du 17 janvier 1986)

COMPOSITION DE LA SRIAS

- Le/la Préfet.e de région
- Un.e président.e (représentant.e des personnels) élu.e par ses pairs pour 4 ans.
- De représentants des organisations syndicales
- De représentants des services déconcentrés de l'État
- Deux agents du SGAR/PFRH

LE SITE

[HTTPS://WWW.PREFECTURES-REGIONS.GOUV.FR/CENTRE-VAL-DE-LOIRE/
REGION-ET-INSTITUTIONS/ORGANISATION-ADMINISTRATIVE-DE-LA-REGION/
RESSOURCES-HUMAINES-ET-ACTION-SOCIALE/LA-SRIAS](https://www.prefectures-regions.gouv.fr/centre-val-de-loire/region-et-institutions/organisation-administrative-de-la-region/ressources-humaines-et-action-sociale/la-srias)



srias@centre-val-de-loire.gouv.fr

**SECTION
RÉGIONALE
INTERMINISTÉRIELLE
D'ACTION
SOCIALE**

**En complément
de l'Action sociale
Ministérielle**

Pour vous et votre famille



Les actions de la SRIAS dépendent du budget alloué chaque année

RESTAURANTS INTER ADMINISTRATIFS (RIA)

- Soutien et avis sur les travaux de rénovation
- Participation à des actions autour du « BIO et du mieux manger »
- Actions de formation des bénévoles



LOGEMENT

Le dispositif de logement temporaire (avec participation financière partielle de l'État) est mis en place en cas de changement de résidence administrative et/ou familiale dans un délai contraint en région Centre-Val de Loire si vous êtes confrontés à :

- la réussite d'un concours de la fonction publique d'État
- un recrutement
- une mutation
- des violences intra-familiales
- une catastrophe climatique
- des aléas de la vie



VIE SOCIALE

- Conférences sur des thématiques liées à la vie personnelle et professionnelle (droit patrimonial, économies d'énergie...)
- Séminaires de préparation à la retraite
- Séjours aidants



ENFANCE – JEUNESSE

- Stages autour d'activités artistiques et sportives
- Colonies de vacances
- Abonnements à la lecture
- Séjours linguistiques



CULTURE

- Prix littéraires roman et jeunesse
- Sorties collectives et en famille dans des sites locaux (découverte du patrimoine, parcs...)
- Séjours sur un week-end long dans une région française (visites guidées et temps libres)



BÉNÉFICIAIRES

Environ 180 000 agents de la fonction publique d'État et des établissements publics (Armées, Cohésion Sociale, Culture, Ecologie, Education Nationale, Finances, Intérieur, Justice ...)

- affectés en région Centre-Val de Loire
- retraités de ces administrations domiciliés dans la région

PRINCIPES D'ATTRIBUTION

Enfance/Jeunesse, Culture et Vie sociale

- Respecter un quota par ministère d'appartenance et département de la région
- Prioriser les agents et familles n'ayant jamais bénéficié des actions
- Privilégier une mixité sociale et familiale

CRÈCHES

Réservations de berceaux en crèches dans les six départements de Centre Val de Loire.



L'ORDRE DE DÉPÔT DES DEMANDES SUR DEMARCHES-SIMPLIFIÉES N'EST PAS UN CRITÈRE D'ATTRIBUTION

